



FORMATION

INTELLIGENCE ARTIFICIELLE ET PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

14 novembre 2023

Centre de formation permanente (CFP) 4
rue Blaise Desgoffe 75006 Paris

INSCRIPTION OBLIGATOIRE - PLUS D'INFOS
[ASSAS-UNIVERSITE.FR](https://assas-universite.fr)

IRPI - Sujets transversaux

Intervenants : Jean-Michel BRUGUIÈRE (professeur à l'université Grenoble-Alpes, avocat au barreau de Paris, Cabinet Deprez Guignot Associés) et Jean-Marc DELTORN (chercheur au CEIPI, co-directeur du diplôme universitaire AI&PI)

Objectifs :

- > Présenter les enjeux de l'intelligence artificielle en matière de propriété intellectuelle mais aussi de concurrence déloyale ou de secret des affaires et de donner les bons réflexes s'agissant de la protection ou de l'acquisition des droits.
- > Insister sur les difficultés juridiques posées par le deep learning. Sont envisagées notamment le statut des données d'apprentissage, la protection des moteurs d'inférences et des créations issues des machines intelligentes.
- > Identifier les modalités pratiques de protection des différentes composantes d'un système IA par le droit des brevets. Comment rédiger une demande contenant des composantes algorithmiques? Comment aborder la protection des produits de l'IA ?

Public concerné : Juristes et avocats spécialisés, conseils en propriété industrielle

Prix : 650 €

Tarif préférentiel proposé aux personnels de l'université : 520 €

[En savoir plus](#)

Pour tout renseignement ou toute inscription, contactez l'IRPI par [courriel](#) ou par téléphone : [+33 \(0\)1 53 63 86 45](tel:+330153638645)



L'[IRPI](#) propose chaque année une trentaine de formations sur différentes thématiques dans le domaine de la propriété intellectuelle. Destinées à un petit groupe (4 à 10 participants), les formations de l'IRPI sont conçues autour d'objectifs opérationnels et animées par des professionnels spécialistes de la propriété intellectuelle (juristes, avocats ou conseils). *Validation au titre de la formation continue obligatoire (FCO) des avocats et des conseils en propriété industrielle (CPI)*

Consulter le [programme complet](#) des formations de l'IRPI.

Téléchargement

[Bulletin d'inscription](#)